

» PRESSE NATIONALE

Politique



APRÈS UN SÉJOUR EN FRANCE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A REGAGNÉ ABIDJAN, HIER

Le Président de la République, Alassane Ouattara, est rentré, hier, mercredi 14 janvier 2025, à Abidjan, après un séjour en France. Il s'était envolé, le jeudi 8 janvier dernier, pour l'Hexagone. De retour au pays, il rencontrera, ce jeudi 15 janvier 2025, au Palais présidentiel, les 196 députés élus sous la bannière du parti au pouvoir (RHDP). Et ce, en prélude à la séance inaugurale de la 3e législature de la 3e République qui se tiendra, ce vendredi 16 janvier 2026, à 9h, au Palais de l'Assemblée nationale.



LÉGISLATIVES 2025 : 34 FEMMES ÉLUES, UN PAS VERS LA PARITÉ SALUÉ PAR LE PNUD

Les résultats des élections législatives du 27 décembre 2025 sont désormais officiels. Sur les 255 sièges que compte l'Assemblée nationale ivoirienne, 253 ont été pourvus à l'issue du scrutin, deux circonscriptions devant encore faire l'objet de reprises électoralles. Parmi les élus, 34 femmes ont décroché un siège au Parlement, soit environ 13,4% de la représentation nationale. Un chiffre salué par le PNUD et la Suisse qui ont accompagné des formations dans ce sens. Un chiffre qui traduit une progression de la présence féminine, mais demeure largement en deçà des ambitions portées par la loi n°2019-870 relative à la parité, laquelle impose un quota minimum de 30 % de femmes sur les listes électorales.



COOPÉRATION INTERNATIONALE : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE GROUPE DE COORDINATION ARABE IDENTIFIENT LEURS PRIORITÉS

Le Groupe de Coordination Arabe et le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) veulent aller plus loin dans leur partenariat avec la Côte d'Ivoire. Les délégations de ces deux institutions financières ont été reçues en audience, le mardi 13 janvier 2013, par le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné. Ce, en marge de la réunion de consultation de haut niveau entre le Groupe de Coordination Arabe (GCA) et le Groupe de la BAD. A l'issue de l'entretien, le président du Fonds OPEP pour le Développement International, Dr Abdulhamid Alkhalifa, a, au nom de la délégation, indiqué que les échanges ont porté principalement sur l'accord discuté entre le Groupe de Coordination Arabe et le Groupe de la BAD, en vue de sortir de l'approche projet par projet, pour porter leur partenariat à un niveau stratégique et augmenter de manière considérable le volume des financements à déployer par les deux groupes.

YAMOUSSOUKRO / LUTTE CONTRE LE TRANSVASEMENT ILLÉGAL DE GAZ BUTANE : PLUS DE 50 MACHINES ILLÉGALES DÉMANTELÉES

Economie



Malgré les campagnes de sensibilisation, le transvasement illégal du gaz butane continue de prospérer à Yamoussoukro, au mépris total de la sécurité des populations. Sous l'impulsion de Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) a mené une vaste opération, le mardi 6 janvier 2026, qui s'est révélée très concluante. Plus de 50 machines illégales ont été démantelées et 3 000 bouteilles de gaz saisies. Cette opération coup de poing, menée en collaboration avec l'Unité de lutte contre la criminalité transnationale (UTC) et sous la supervision de N'Zué Kouakou Médard, directeur du Suivi et de la Réglementation des hydrocarbures, révèle l'ampleur d'un phénomène qui met quotidiennement des vies en danger.



ACTIVITÉS COMMERCIALES ILLÉGALES : LE MINISTÈRE DU COMMERCE INVITE LES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS À PLUS DE VIGILANCE

Dans un communiqué rendu public, le mercredi 14 janvier 2026, le ministère du Commerce et de l'Industrie s'insurge contre l'exercice d'activités commerciales illégales pratiquées dans le District autonome d'Abidjan à partir de chambres d'hôtels et de résidences hôtelières. Selon le communiqué signé par Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, ces activités s'exercent au mépris de la réglementation en matière de commerce, notamment la détention de la carte de commerçant et la déclaration auprès des services fiscaux. « Le ministre du Commerce et de l'Industrie rappelle (...) que de telles pratiques visant à éluder les obligations qui incombent aux commerçants constituent une infraction punie d'un emprisonnement de deux à six mois et d'une amende de 100 000 à 10 millions FCFA », soutient le document.



ACCÈS UNIVERSEL À L'ÉLECTRICITÉ : LA CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À FAIRE DU PARC NATIONAL D'ÉNERGIE UN HUB DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le directeur de cabinet du ministère de l'Économie, du Plan et du Développement, Dr. Yéo Nahoua, a déclaré, lors d'un atelier de validation des documents de cadres de suivi et d'évaluation, le mardi 13 janvier 2026, à Abidjan, l'intention du gouvernement de faire du Parc national d'Energie (PNE) un hub du développement économique et social. L'objectif est de favoriser l'accès à l'électricité à toutes les populations. Il faut noter que le Parc national d'Energie a été élaboré en 2024 pour servir de cadre stratégique et institutionnel de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'électricité. Il s'inscrit dans le cadre de l'initiative Mission 300, visant à connecter 300 millions de personnes à l'électricité d'ici 2030.

Société



ARMÉES IVOIRIENNES : SEPT OFFICIERS GÉNÉRAUX HONORÉS

C'est un vibrant hommage qui leur a été rendu. Au nombre de sept, ces officiers généraux ont été honorés, hier, mercredi 14 janvier 2026, par les Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI). C'était au cours d'une cérémonie, organisée à la place d'armes du général Thomas d'Aquin de l'état-major général des Armées à Abidjan-Plateau. Après une quarantaine d'années de dévouement au service de leur pays, ils ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Au nombre des officiers généraux figurent l'inspecteur général des Armées, le vice-amiral Djakaridja Konaté, l'attaché de Défense de Côte d'Ivoire, près la République populaire de Chine, le général de brigade aérienne, Adama Koné, le directeur général des affaires stratégiques, le général de brigade, Diarrassouba Bakary, l'attaché de Défense près des ambassades de France, de Belgique, du Luxembourg et de Grande-Bretagne, le général de brigade, Touré Gneckremchin.



BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT À LA RECONVERSION DES MILITAIRES : LE COLONEL YAO EMMANUEL PREND LES RÈNES

Le colonel Yao Emmanuel a été nommé chef du Bureau d'accompagnement à la reconversion des militaires (BARM), en remplacement du colonel Aké-Danho Stéphane Éric, appelé à d'autres fonctions,

selon un communiqué de la structure dont copie a été transmise lundi 12 janvier 2026 à l'AIP. L'arrêté de nomination n°0540, en date du 24 novembre 2025, a été lu par le directeur de cabinet adjoint, Anliou Soumahoro, représentant le ministre d'État, ministre de la Défense, à l'occasion de la cérémonie de passation de charges tenue, le 28 novembre 2025, dans les locaux du BARM à Cocody (Abidjan). Cette désignation s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de développement des missions du BARM, structure chargée d'accompagner les militaires et gendarmes admis à la retraite dans leur insertion socioprofessionnelle. (Source : AIP)



GRANDE CHANCELLERIE / SESSIONS DE DÉCORATION 2026 : LE CONSEIL DES ORDRES EXAMINE LES DOSSIERS

Depuis hier, mercredi 14 janvier 2026, le Conseil des ordres examine les dossiers des prétendants aux médailles de la nation. Ces médailles, il faut le préciser, seront décernées aux uns et aux autres en reconnaissance de l'excellence et du mérite dans le service à la nation. « L'objet de notre rencontre du jour, c'est la tenue du conseil réglementaire de l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire dont vous êtes les conseillers. Le texte prévoit qu'à l'approche des périodes de décoration, le Conseil de l'Ordre national doit se réunir pour statuer sur les mémoires de propositions pour ceux et celles qui sont proposés à la décoration », a expliqué le secrétaire général de la Grande chancellerie, Sombé Souleymane Méité. Selon lui, 23 dossiers étaient sur la table des conseillers pour l'Ordre national et une soixantaine en ce qui concerne l'Ordre du mérite ivoirien qui sera examinée aujourd'hui.



TOURISME : LE MINISTÈRE CLARIFIE LES CONDITIONS DE LA VENUE D'ISHOWSPEED EN CÔTE D'IVOIRE

Le ministère du Tourisme et des Loisirs a publié, le 13 janvier 2026, un communiqué officiel afin d'apporter des clarifications sur la préparation de la venue en Côte d'Ivoire du créateur de contenu international iShowSpeed. Cette mise au point vise à lever toute ambiguïté et à préserver un climat serein autour de cette initiative à forte portée internationale. Selon le ministère, ce projet, engagé depuis plusieurs mois, s'inscrit pleinement dans la stratégie de promotion de la destination « Sublime Côte d'Ivoire ». Il a pour ambition d'offrir au pays une visibilité internationale majeure, dans un contexte où peu de nations africaines ont l'opportunité de bénéficier d'une telle exposition médiatique auprès de millions de jeunes à travers le monde. Aucun engagement financier de l'État n'a été consenti dans le cadre de cette collaboration. Il n'existe ni contrat de rémunération, ni versement direct ou indirect de fonds publics, a précisé le ministère.



SUD-COMOÉ : PLUS DE 140 JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET THIMO REÇOIVENT LEURS CHÈQUES POUR LEUR AUTONOMISATION

Ce sont 144 jeunes qui ont reçu, mardi 06 janvier 2026, des chèques post-THIMO (Travaux à haute intensité de main-d'œuvre), en vue de leur autonomisation, lors d'une cérémonie organisée à la salle des mariages de la mairie d'Aboisso. Le coordonnateur de la Plateforme de services du Sud-Comoé, Zadi Arnaud, a expliqué que le projet THIMO vise à mettre en activité des jeunes âgés de 18 à 40 ans à travers la réalisation de travaux d'utilité publique, notamment le nettoyage, le balayage, le désherbage et le curage, sur une période de six mois, au profit des collectivités territoriales. Il a précisé que la remise des chèques aux bénéficiaires marque la fin officielle des activités THIMO. Pour sa part, le directeur régional de l'Agence Emploi Jeunes du Sud-Comoé, Kpagni Koutoua, a indiqué que les chèques d'un montant de 120 000 FCFA remis à chacun des 144 bénéficiaires visent à les accompagner dans la création ou le développement d'activités génératrices de revenus.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL : LE FDFP REÇOIT SA CERTIFICATION

Le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) a été certifié ISO 9001-Version 2015 par le Bureau Norme Audit (BNA), premier organisme de certification. C'est à son Cabinet que le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage a reçu, hier, mercredi 14 janvier 2026, la Certification du système de management du FDFP. Cette Certification concourt au repositionnement de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire et la confiance retrouvée avec le secteur privé productif. Selon Philippe N'Dri, secrétaire général du FDFP, cette Certification est le fruit du leadership de N'Guessan Koffi, ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. « C'est une Certification qui vient valider tous les processus internes du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle », s'est-il félicité.

EXAMEN DU BTS SESSION 2026 : LES INSCRIPTIONS PRENNENT FIN LE 16 JANVIER

Il ne reste que deux jours aux candidats du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) session 2026 pour s'inscrire. L'information a été rendue publique par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), mardi 13 janvier 2026. Les inscriptions se font exclusivement en ligne, sur la plateforme officielle www.examensbts.net. Ainsi, les candidats ont jusqu'au 16 janvier 2026 à minuit. Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée. Après l'inscription en ligne, les candidats devront procéder au dépôt de leurs dossiers de candidature. Les candidats officiels sont appelés à déposer leurs dossiers dans leurs établissements de formation, tandis que les candidats libres devront se rendre à la Direction des Examens et des Concours (Dexco), située à l'immeuble Daoud (ex-Osdi) au Plateau.

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION EN SCIENCES DU NUMÉRIQUE (IRIS) : LE PREMIER CAMPUS AFRICAIN LANCÉ

Le campus de Bem Tech Abidjan a servi de cadre, le mercredi 14 janvier 2026, à la cérémonie officielle de lancement du premier campus africain de l'Institut de recherche et d'innovation en sciences du numérique (IRIS). Cet événement marque une nouvelle étape dans la coopération éducative entre la Côte d'Ivoire et la France, avec pour objectif de renforcer la formation locale des compétences numériques et l'employabilité des jeunes Africains. Abou Fofana, représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, a exprimé le soutien des autorités ivoiriennes à cette initiative, appelée à devenir un pôle d'excellence et de rayonnement pour l'Afrique. Karen Diallo, au nom du ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Kalil Konaté, a assuré de la disponibilité de son ministère à accompagner ce projet.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE : DE NOUVELLES DÉNOMINATIONS DES FILIÈRES EN VUE

La validation institutionnelle des résultats des travaux d'harmonisation de la dénomination des filières/ spécialités de formation de l'ETFP a fait l'objet d'un atelier. Cette assise était présidée par l'Inspecteur Général Coordonnateur Général du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Sainy Kouakou Kouamé Victor. C'était le mercredi 14 janvier 2026, au Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor). Cet atelier fait suite aux travaux d'harmonisation engagés en 2024 à Yamoussoukro. Aussi, il répond à la problématique majeure de la multiplicité et l'hétérogénéité des dénominations des filières et spécialités de formation, sources de confusion pour les apprenants, les établissements de formation, les structures d'orientation, les services d'examens et surtout pour les employeurs. Le Comité Scientifique présentera, le jeudi 15 janvier 2026, à la clôture de l'atelier, le répertoire définitif des filières/spécialités de formation et un projet d'arrêté portant adoption du répertoire des filières.

MUGEF-CI : LA LISTE DES MÉDICAMENTS REMBOURSABLES S'ENRICHIT DE 215 NOUVEAUX PRODUITS

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'accès aux soins de santé et du renforcement de la prise en charge médicamenteuse de la population mutualiste, le Conseil d'administration de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugef-Ci) vient de renforcer le nombre total de médicaments remboursables, en faveur de ses adhérents et de leurs ayants droit. Selon le communiqué de presse transmis à L'inter par le département Communication de la mutuelle, mercredi 14 janvier 2026, la liste des médicaments remboursables par la Mugef-Ci s'enrichit de 215 nouveaux médicaments, portant ainsi la liste de 5 392 à 5 607 médicaments. Avec les médicaments de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), au nombre de 741, les fonctionnaires et agents de l'État en activité comme à la retraite bénéficient désormais de 6 348 médicaments.

SANTÉ / DON DE SANG : 747 041 POCHES DE SANG COLLECTÉES ENTRE 2022 ET 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme social du Gouvernement, phase 2 (PS-Gouv2), la Côte d'Ivoire renforce de manière significative son système de santé, avec des actions concrètes en faveur de l'accès équitable aux soins. Parmi ces actions prioritaires, figure le don de sang, un maillon essentiel de la chaîne de survie médicale. Selon les informations communiquées par le CICG, dans sa rubrique « chiffre du jour » du mardi 13 janvier, 747 041 poches de sang ont été collectées entre 2022 et 2024 sur l'ensemble du territoire national. Ce chiffre témoigne d'un effort structurant et soutenu de l'État ivoirien pour répondre aux besoins croissants des structures sanitaires, notamment les hôpitaux publics et les centres de santé périphériques. Le PS-Gouv2 met ainsi un accent particulier sur le renforcement du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) et de ses antennes régionales, à travers l'amélioration des équipements, la formation du personnel et la multiplication des campagnes de sensibilisation.

Sport 

ARBITRAGE / UNIQUE IVOIRIEN À LA CAN 2025 : L'ARBITRE KPAN CLÉMENT HONORÉ PAR LA FIF

La Fédération ivoirienne de football (FIF) a rendu hommage à l'arbitre international Kpan Clément, seul représentant ivoirien à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025. La cérémonie s'est tenue, le mercredi 14 janvier 2026, en présence du conseiller technique Zito Blacke, représentant le directeur exécutif de la FIF, du vice-président de la Commission centrale des arbitres (CCA), Ettien Assoumou, et de plusieurs arbitres nationaux. Organisée à l'initiative du président de la FIF, Yacine Idriss Diallo, cette rencontre visait à accueillir officiellement l'arbitre à son retour de la CAN et à saluer une prestation jugée remarquable. À travers cet hommage, la FIF a tenu à mettre en lumière les progrès significatifs de l'arbitrage ivoirien sur la scène continentale. Pour sa première participation à une phase finale de CAN, Kpan Clément a officié lors de quatre rencontres, avec une performance qui confirme la crédibilité et la montée en puissance de l'arbitrage ivoirien au plus haut niveau africain.



VU SUR LE NET

Politique 

DÉFENSE : L'AILCT BÉNÉFICIE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES FINANCIÉES PAR LES ÉTATS-UNIS

L'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) a renforcé, mercredi 14 janvier 2026, ses capacités opérationnelles avec l'inauguration d'une piste d'entraînement tout-terrain 4x4 et la remise officielle d'un autobus, offerts par les États-Unis d'Amérique. La cérémonie s'est tenue à Jacqueville, en présence du directeur général de l'AILCT, le Général de brigade Allah Joseph Kouamé, et de madame l'ambassadeur des États-Unis en Côte d'Ivoire, Jessica Davis Ba. Financée par le gouvernement américain à hauteur de 900 millions de FCFA, cette nouvelle infrastructure a été réalisée par une structure gabonaise. Elle est destinée à améliorer la préparation des forces spéciales et unités d'intervention, en leur offrant un cadre d'entraînement conforme aux réalités du terrain et aux exigences des opérations

modernes.

Economie 



CAMPAGNE CAFÉ-CACAO 2025-2026 : « TOUTE LA PRODUCTION ISSUE DES PLANTATIONS IVOIRIENNES SERA ACHETEE », INDIQUE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL DU CAFÉ-CACAO

À l'occasion d'une conférence de presse, le 14 janvier 2026 à Abidjan, le directeur général du Conseil du café-cacao, Yves Brahima Koné, a rassuré les producteurs sur les efforts du gouvernement pour assurer une bonne commercialisation du cacao. Yves Brahima Koné a souligné que le bien-être du producteur est au centre des intérêts du gouvernement, rappelant que les autorités ivoiriennes ont consenti d'importants efforts en faveur des agriculteurs, en particulier pour la campagne café-cacao 2025-2026, marquée par l'établissement d'un « prix historique » salué par les producteurs. « Toute la production issue des plantations ivoiriennes sera achetée », a-t-il rassuré. Le directeur général du Conseil du café-cacao s'est par ailleurs insurgé contre des manœuvres de désinformation de certains syndicats selon lesquelles des camions chargés de cacao seraient signalés aux abords des ports sans être déchargés, un frein au processus de commercialisation. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial
Centre d'appel
du Gouvernement



+225 07 87 36 36 36



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous leuez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci 



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG